

RCS : NANTES  
Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1987 B 00935  
Numéro SIREN : 342 654 480  
Nom ou dénomination : ENTREPRISE GRELIER

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2020 sous le numéro de dépôt 10151

**ENTREPRISE GRELIER**

Société par actions simplifiée au capital de 40.000 euros  
Siège social : 16 bis rue Louis Pasteur, Parc d'activités de Ragon  
44119 TREILLIERES  
342 654 480 RCS NANTES

---

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**  
**EN DATE DU 15 JUIN 2020**

L'an deux mille vingt,  
Le quinze juin,

La soussignée :

**La société METALIKCS**, société à responsabilité limitée au capital de 4.000 euros, ayant son siège social 1, rue de Fontaine Grillée – Zone artisanale du Patis 44690 LA HAIE FOUASSIERE et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 844 480 004, représentée par Monsieur Sylvain GAULUE, son Gérant,

Propriétaire de 500 actions en pleine propriété numérotées de 1 à 500 de la Société ETABLISSEMENT GRELIER, et associé unique de la Société, suite à la cession intervenue ce jour, par Madame Chantale GRELIER, Monsieur Yvon GRELIER et Monsieur Yvon BODIN de la totalité des actions de la Société,

Déclarant avoir reçu toutes les informations et documents nécessaires à son information en vue de l'adoption des décisions relatives à l'ordre du jour, à savoir :

- Désignation du Président,
- Désignation du Directeur Général,
- Pouvoirs,

A pris les décisions suivantes :

## PREMIERE DECISION

L'Associé unique, après avoir pris acte de la démission de Monsieur Yvon GRELIER de ses fonctions de Président de la Société, décide de nommer :

***METALIKCS**, société à responsabilité limitée au capital de 4.000 euros, ayant son siège social 1 rue de Fontaine Grillée – Zone artisanale du Patis 44690 LA HAIE FOUASSIERE et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 844 480 004, représentée par Monsieur Sylvain GAULUE,*

aux fonctions de Président de la société et ce, pour une durée illimitée.

La société METALIKS sera investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans les limites de l'objet social, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux associés et conformément à l'article 14 des statuts.

La société METALIKS intervenant aux présentes, déclare accepter ces fonctions. Elle précise, par son représentant, n'être frappée d'aucune interdiction ni incapacité, susceptible de l'empêcher d'exercer le mandat de Président qui lui est confié.

## DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide en outre de nommer en qualité de Directeur Général :

***VIMA FINANCE**, société à responsabilité limitée au capital de 786.100 euros, ayant son siège social au 14 rue de la Tahinière 44630 PLESSE et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Saint Nazaire sous le numéro 824 937 544, représentée par Monsieur Emmanuel GREAU,*

aux fonctions de Directeur Général de la société et ce, pour une durée illimitée.

La société VIMA FINANCE sera investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans les limites de l'objet social, et en application de l'article L. 227-6 du code de commerce, elle disposera des mêmes pouvoirs que le Président pour engager la Société vis-à-vis des tiers.

La société VIMA FINANCE intervenant aux présentes, déclare accepter ces fonctions. Elle précise, par son représentant, n'être frappée d'aucune interdiction ni incapacité, susceptible de l'empêcher d'exercer le mandat de Directeur Général qui lui est confié.

**TROISIEME DECISION**

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits des présentes décisions pour remplir toutes formalités de droit.


La présente décision sera mentionnée, à sa date, au registre des délibérations de la Société.

Un original du présent acte est également remis au Président de la Société, qui le reconnaît.



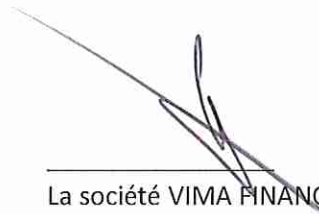
La société METALIKSS  
Sylvain GAULUE

Bon pour acceptation des  
Fonctions de président



La société METALIKSS<sup>1</sup>  
Sylvain GAULUE

Bon pour acceptation de  
Directeur Général



La société VIMA FINANCE<sup>2</sup>  
Emmanuel GREAU

<sup>1</sup> Bon pour acceptation des fonctions de Président

<sup>2</sup> Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général